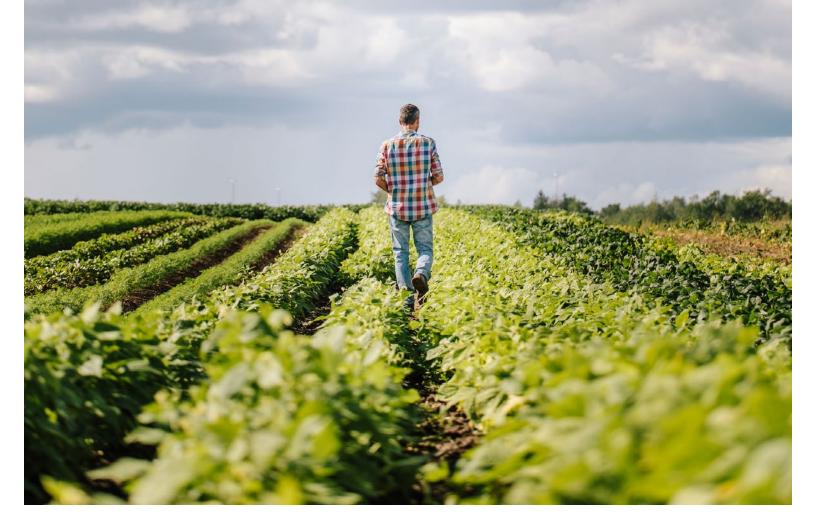


Conseil des appellations réservées et des termes valorisants





Mot de la présidente-directrice générale

(04)



Notre organisme

(05)





Reconnaissance et maintien des appellations réservées

(12)



(20)



Accréditation

(25)



Conseil, comités d'experts, équipe

(28)



Ressources financières

(31)



Message de la présidente-directrice générale

J'ai la chance de rejoindre le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (le Conseil) dans un moment charnière de l'histoire de l'organisation et des appellations réservées. Il s'agit d'un système plus que jamais pertinent pour dynamiser le secteur agroalimentaire québécois et je suis très enthousiaste à l'idée de le propulser davantage avec audace et intégrité.

Rappelons que je suis entrée en fonction à titre de présidente-directrice générale et membre du conseil d'administration du Conseil des appellations réservées le 21 mars 2022. Je vous livre donc aujourd'hui le bilan des activités pour l'année 2021 et profite de l'occasion pour saluer le travail de ma prédécesseure, Mme Pascale Tremblay, ainsi que celui de toute l'équipe du Conseil, une équipe formée de personnes compétentes dont l'expertise et l'expérience contribuent à l'atteinte de nos objectifs.

MARIE-JOSÉE GOUIN, AGR. ASC
 Présidente-directrice générale

Notre organisme

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants assure l'authenticité de produits bioalimentaires distinctifs par l'encadrement et la certification d'appellations réservées et de termes valorisants légalement reconnus par l'État québécois. L'organisme a été créé en 2006 par le gouvernement du Québec pour assurer l'application de la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants* (A-20.03).

EN VERTU DE CETTE LOI, LE CONSEIL S'ENGAGE À :

O1 • Conseiller le ministre

Conseiller le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur la reconnaissance d'appellations réservées et l'autorisation de termes valorisants:

O2 • Accréditer

Accréditer les organismes de certification aptes à certifier des produits d'appellation et vérifier leur fonctionnement;

03 • Surveiller

Surveiller l'utilisation des appellations réservées reconnues et des termes valorisants autorisés;

Tenir des consultations

Tenir des consultations en lien avec la reconnaissance d'une appellation ou l'autorisation d'un terme valorisant.

Notre vision

Agir comme levier de développement du territoire pour les entreprises bioalimentaires et les collectivités du Québec

Message de la présidente-directrice générale sortante

Le développement d'une plus grande autonomie alimentaire, la valorisation de l'achat local, et, parallèlement, l'ouverture des marchés mondiaux, les accords commerciaux, l'instabilité des systèmes alimentaires et des chaînes d'approvisionnement rappellent à quel point les appellations réservées sont pertinentes tant pour protéger des savoir-faire et des territoires que pour se démarquer sur les marchés extérieurs.

Dans ce contexte et plus de quinze ans après la création de notre organisation par le gouvernement du Québec, le Conseil affirme sa volonté de contribuer au développement des territoires et des régions du Québec grâce aux appellations réservées et et recherchée par les utilisateurs et utilisatrices. Ces changeaux termes valorisants.

qui ont été mis en place par le gouvernement à l'intention des groupes de producteurs et transformateurs souhaitant, par une démarche collective et concertée, développer des produits distinctifs et certifiés. Ce sont des projets rassembleurs qui dynamisent les collectivités. Les appellations réservées et les termes valorisants contribuent en effet à rendre l'offre de produits locaux diversifiée en misant sur le caractère unique de notre créativité, de notre savoir-faire et de nos terroirs. Ce sont des repères de confiance, gages d'authenticité et de tracabilité pour les consommateurs et consommatrices. Ils offrent aussi une protection contre l'usurpation et contribuent à relever les standards de production et de transformation par rapport aux autres produits d'une même catégorie. En Europe, les indications géographiques ont démontré leur utilité et leur pertinence depuis des décennies. C'est un investissement à moyen et long terme pour le Québec, le CARTV avec une réelle fierté et un sentiment du travail pour nous tous!

Les ambitions que portent le Conseil et les groupes bénéficiant d'appellations réservées et de termes valorisants se concrétisent aussi grâce à l'appui de partenaires solides. C'est pourquoi beaucoup d'énergie a été déployée en 2021 pour établir ou renouveler des collaborations, des partenariats et des ententes avec le milieu notamment avec le CTAQ et Aliments du Québec. Ces synergies commencent à porter fruit et nous sommes des plus optimistes pour la suite des choses. Sur le chemin vers une plus grande autonomie alimentaire, c'est tout le secteur qui doit travailler ensemble pour développer de façon durable nos territoires et pour diversifier notre agriculture. Nous croyons fermement que des démarches collectives comme les appellations réservées peuvent nous aider dans cet important chantier.

Un monde en changement requiert constamment des ajustements et des améliorations. Toute l'équipe du Conseil continue de faire preuve d'une grande détermination afin d'améliorer ses façons de faire, de mieux répondre aux besoins de ses clientèles et de créer des relations durables avec elles. Dans cet esprit, nous avons poursuivi le renforcement du Service de surveillance et la mise à niveau des processus d'analyse menant à la reconnaissance de projets d'appellations. Notre objectif est d'accélérer le traitement des demandes sans pour autant sacrifier la rigueur requise ments de façons de faire ont d'ailleurs contribué à finaliser le Les appellations, rappelons-le, sont des outils juridiques projet du terme valorisant Fromage fermier. La collaboration remarquable du Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) et l'appui du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont contribué à mener à terme ce projet qui était fort attendu par plusieurs entreprises du

> Nous avons également complété une réflexion sur la stratégie de marque afin que les appellations réservées et les termes valorisants rayonnent à leur juste valeur. Cette stratégie a été mise en action auprès de nos publics cibles et les retombées commencent à se faire sentir.

> Le 20 mars 2022 marquait la fin de mon mandat de présidente-directrice générale du Conseil. Ma décision découle d'un souhait bien personnel de redéfinir un nouvel équilibre entre ma vie familiale et ma vie professionnelle. Je quitte accompli, et surtout, avec énormément de reconnaissance envers ceux et celles qui m'ont accompagnée de près ou de loin au cours de mon mandat. Ce fut un honneur d'être à la tête de cette organisation pendant presque cinq années.

> En terminant, je suis d'avis que la pertinence des appellations réservées et des termes valorisants dans un environnement que l'on souhaite diversifié, innovant et pluriel est confirmée. Notre équipe, maintenant composée de 16 professionnelles et professionnels engagés et enthousiastes, a atteint un niveau optimal de compétences pour répondre aux missions que lui confère la Loi. Je n'ai aucun doute que le Conseil est prêt pour la suite!

> > - PASCALE TREMBLAY Présidente-directrice générale sortante



Une équipe engagée, même à distance

Bien que nous ayons terminé 2021 comme nous l'avons commencé, c'est-à-dire en confinement, cela n'a pas empêché l'équipe de poursuivre son développement. Nous sommes d'ailleurs plus dynamiques que jamais, et ce, à partir de plusieurs régions du Québec!

En plus de maintenir une bonne collaboration soit à distance ou en présentiel lorsque possible, nous avons continué d'agrandir notre équipe avec l'embauche de deux nouvelles ressources. Nous avons accueilli Stéphanie Dufour, CRHA Adm.A qui a rejoint le Conseil en tant que directrice générale adjointe. Sa précieuse expertise arrive à point pour soutenir nos efforts de développement. Elle prendra en main le volet relatif aux ressources humaines et celui concernant la mise en œuvre du prochain plan stratégique. Elle travaillera également au développement d'un milieu de travail adapté à une réalité en constante évolution. Notre vision? Faire du Conseil une organisation agile en toute circonstance. La direction, composée de Stéphanie Dufour, directrice générale adjointe, Vincent Vilela, adjoint exécutif et directeur de l'accréditation et Marie-Josée Gouin, présidentedirectrice générale, forme une équipe solide et efficace au bénéfice des projets et des défis qui se présentent pour les années à venir.

De plus, afin de consolider notre Service de surveillance, nous avons entrepris des démarches pour embaucher une nouvelle agente de surveillance et un contrat a été conclu pour que celle-ci débute son poste en janvier 2022.

En quatre ans, l'équipe du Conseil a connu une croissance significative et jouit d'un bel équilibre dans le domaine fort spécialisé des appellations réservées et des termes valorisants. Certains des professionnels du Conseil y travaillent depuis plus de 10 ans. Ils constituent une base solide et une référence pour les « nouveaux et nouvelles » qui se joignent au groupe et insufflent une énergie renouvelée. Nous éprouvons une grande fierté de tout le chemin parcouru et réaffirmons notre engagement dans la mission du Conseil, peu importe la distance qui nous sépare.

Crédits photos: Cindy Boyce

SURVEILLANCE

Cap sur une meilleure efficience

La surveillance est une des missions fondamentales du Conseil. C'est pourquoi nous travaillons à renforcer ce service depuis 2018. Notre objectif demeure celui de le rehausser de façon continue afin qu'il soit toujours plus adapté au marché et aux attentes gouvernementales.

Premièrement, nous avons persisté dans ce chantier malgré les imprévus apportés par la pandémie et nous nous engageons avec détermination à atteindre un niveau toujours plus haut de qualité dans nos processus. Pour bonifier la surveillance, et ce, sur l'ensemble du territoire, nous avons notamment continué d'agrandir notre équipe. Le Conseil jouit maintenant de 4 postes d'inspecteur et inspectrice en plus de notre coordonnateur à l'information dédié à ce service. Une partie de l'équipe a bénéficié d'une formation en enquête adaptée à la réalité des appellations réservées.

Rapport du Vérificateur général du Québec

Au printemps 2021, le dépôt d'un audit de performance mené en 2020 par le Vérificateur général sur l'étiquetage des aliments du Québec a soulevé des enjeux très pertinents en lien avec notre travail ainsi que nos interactions avec le MAPAQ. Ce rapport, rendu par le Commissaire au développement durable, a permis de révéler des points d'amélioration que nous avons analysés rapidement. Un plan d'action a été mis en place nous dotant d'objectifs d'amélioration continue en cohérence avec les efforts que nous avons déjà entrepris depuis 2020. Les audits

étant au cœur de la culture du Conseil, nous considérons l'exercice comme étant bénéfique pour l'organisation. Ce contexte nous a propulsés plus loin en nous amenant à adopter une approche de surveillance plus efficiente de gestion par les risques. Nous avons également pu bénéficier d'une expertise pour cibler les secteurs particulièrement névralgiques d'un point de vue juridique ainsi que des tendances de consommation et des différentes réalités du marché.

Collaborations pour prévenir les non-conformités

Finalement, nous avons poursuivi notre travail d'information auprès de nos clientèles afin de prévenir les non-conformités de façon durable. Nous avons rencontré plusieurs groupes, organismes, instances et partenaires pour faire connaître notre mission et la règlementation en place. En plus de notre collaboration avec plusieurs entreprises, nous avons mis en place des actions de communication avec notre partenaire principal, le MAPAQ, ainsi qu'avec différents acteurs du milieu comme le Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation (CSMOCA), l'Association des marchés publics du Québec et le Réseau des fermiers·ères de famille du Québec.

Statistiques pour l'année 2021

- 173 Dossiers ouverts
- **81** Plaintes traitées
- Plans d'actions correctives mis en place
- O3 Dossiers envoyés au Directeur des poursuites criminelles et pénales
- Actions de communication (présentations et outils imprimés)

«Le Conseil a proposé une formation à mon équipe pour répondre à des questions réglementaires qui nous préoccupaient. En plus d'une présentation adaptée à nos besoins, nous avons mis en place une collaboration pour assurer la conformité des produits de nos adhérents portant nos marques de certification avec la déclinaison biologique. Ce partenariat est précieux pour Aliments du Québec et mon équipe puisqu'il nous permet de partager nos expertises mutuelles et de mettre en valeur la complémentarité de nos deux organismes.»

« À titre de président du comité de surveillance, je peux observer le travail mis en œuvre par le Conseil des appellations pour assurer sa mission de surveillance. Cette responsabilité est primordiale pour préserver la confiance des consommateurs, mais aussi pour assurer la pérennité des entreprises qui participent au rayonnement des produits d'appellation. L'approche menée par le Conseil est exemplaire puisqu'elle privilégie la collaboration avec les entreprises dans sa quête de conformité tout en veillant à ce qu'elles évoluent dans un contexte juste et équitable.»

MARJOLAINE LEMAY

Directrice, vérification et conformité, Aliments du Québec — JEAN-PIERRE LÉVESQUE

Avocat associé, Cain Lamarre

Reconnaissance et maintien des appellations réservées

En tant qu'autorité compétente, nous avons pour mandat d'appliquer la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants*. Dans ce contexte, nous encadrons et soutenons les groupes dans leurs démarches de projets d'appellations réservées. Dans ses échanges avec différents partenaires du milieu, le Conseil a entendu un appel fort pour un meilleur accompagnement dans la préparation de projets d'appellations et dans le maintien du dynamisme dont ils font preuve, une fois officialisés.



12

«Il y a vraiment eu une belle amélioration dans notre contact avec le CARTV dans les derniers mois. Tout le monde travaille dans la même direction, on n'a pas de doute de ça!»

ISABELLE BÉLAND

Ferme Béland et Fille, productrice, IGP Maïs sucré de Neuville

C'est dans cet esprit que le Conseil a procédé en 2020 à un audit de son Service de reconnaissance et de maintien des appellations réservées. Cet audit, accompagné de recommandations, a mené à l'implantation en 2021 de nouvelles façons de faire visant à améliorer ces processus et ainsi mieux répondre aux besoins des clientèles. À chaque étape des processus, nous avons misé sur une approche de collaboration directe auprès des groupes existants et de ceux en création pour susciter des échanges constructifs. Avec le soutien de notre Pôle de services à la clientèle, le Service de reconnaissance et de maintien s'est fait un devoir d'offrir un soutien plus adéquat, personnalisé et ciblé, pour accroître l'efficacité et pour mieux soutenir la mobilisation des membres utilisateurs.

Au terme de l'année 2021, l'équipe de ce service est plus motivée que jamais à donner suite aux attentes dont nous a fait part le milieu et à être plus présente, proactive et investie dans une collaboration continue pour le développement des appellations réservées et des termes valorisants.

Le Pôle de services à la clientèle a poursuivi sa tournée des régions entamée en 2020 avec l'objectif de sensibiliser les acteurs du milieu et les collectivités ayant un potentiel d'établir des appellations.

L'équipe du Pôle de services à la clientèle a fait vingt présentations adaptées à la région ou au secteur auxquelles près de cent personnes ont participé. De plus, elle a entrepris de nombreux suivis personnalisés et établi des liens avec de nouveaux joueurs pour discuter de projets potentiels. Plus de dix groupes de différents secteurs bioalimentaires nous ont contactés pour discuter de projets potentiels. L'implication de l'équipe du CARTV, en sa qualité d'autorité compétente, dès le début des projets d'appellation, est primordiale et garante d'un cheminement efficace et bien planifié.

LES FAITS SAILLANTS

Mode de production biologique



¹Ces informations proviennent d'une requête de notre base de données effectuée le 30 mars 2022. Ces données nous sont transmises par les organismes de certification.

Superficies

L'ensemble des superficies déclarées en régie biologique au Québec est passé d'environ 106 000 ha¹ en 2020 à près de 112 000 ha en 2021, soit une augmentation d'au moins 3%. En termes de progression des superficies par région, les plus grandes augmentations ont été remarquées en Chaudières-Appalaches, en Montérégie, sur la Côte-Nord et en Outaouais.

Au cours de l'année 2021, près de 5 500 ha se sont ajoutés au secteur biologique des céréales, oléagineux, plantes industrielles et fourrages, pour un total d'environ 91 000 ha. L'augmentation, d'environ 6%, s'est faite d'une façon similaire à l'an dernier.

Le secteur serricole en régie biologique a quant à lui atteint environ 55 ha, soit près de 8% de plus qu'en 2020. Dans le secteur des champignons cultivés, les données témoignent d'une hausse significative des superficies en raison de l'arrivée d'un nouveau joueur. Une augmentation importante (autour de 15%) a aussi été remarquée dans le secteur des plants, des transplants et des semences ainsi que dans le secteur des fines herbes, des plantes aromatiques et des plantes. Finalement, les superficies relatives aux catégories combinées des fruits et légumes des champs se sont maintenues à environ 16 000 ha tout comme en 2020.

Nombre d'entreprises

14

Le nombre d'entreprises, tant en production animale qu'en production acéricole, a connu une augmentation d'environ 8 %. La croissance dans le secteur des alcools se maintient. Près de 45 de vignobles, cidreries et microdistilleries détiennent maintenant une certification biologique.

Différentes régions du Québec continuent de se démarquer par le nombre d'entreprises agricoles détenant au moins un produit biologique à travers les catégories de production. Dans la production acéricole, Chaudières-Appalaches possède le plus grand nombre d'entreprises suivi par le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie et le Centre-du-Québec. Chaudières-Appalaches est en tête de file du nombre d'entreprises en production animale suivi par le Bas-St-Laurent et le Saguenay-Lac-St-Jean. Le plus grand nombre d'entreprises en production végétale se concentre en Montérégie et au Saguenay-Lac-St-Jean. Dans les récoltes sauvages et les produits forestiers non-ligneux, le Saguenay-Lac-St-Jean a connu une croissance du nombre d'entreprises sur son territoire et se démarque fortement des autres régions dans ce secteur.

MISE À JOUR

Cahier des charges de l'appellation biologique

Un des rôles du Conseil est d'encadrer l'adaptation des différents cahiers des charges aux réalités émergentes du marché, de la production et de la transformation. Cette mise à jour se fait dans le respect de la nature même de l'appellation, qui, rappelons-le, doit répondre à des critères rigoureux.

Ainsi, le Conseil a procédé au cours de l'année à une mise à jour du Cahier des charges de l'appellation biologique afin de préciser des critères ayant trait à des problématiques rencontrées dans le cadre de la surveillance des marchés. Le Comité d'experts a été consulté à ce propos afin d'analyser des amendements suggérés et d'en faire la recommandation au Conseil.

Mise à jour de la norme biologique canadienne

Après une période de transition de 12 mois, la version révisée des normes canadiennes de production biologique est pleinement applicable depuis le 11 décembre 2021. Tous les critères canadiens qui garantissent la conformité d'un produit biologique sont mis en pratique au Québec à l'exception de certaines conditions liées à l'aquaponie. En effet, au Québec, la certification en aquaculture est permise uniquement aux plantes aquatiques et non terrestres.



«La Fromagerie L'Ancêtre célèbre 30 ans d'engagement dans le bio cette année. Nous sommes fiers de faire partie des pionniers de ce mode de production, protégé depuis 2006 par une appellation réservée au Québec. Nous pouvons témoigner avec confiance que la création des appellations et du CARTV à ce moment est venue encadrer la croissance du secteur biologique québécois et assurer sa crédibilité auprès des consommateurs. 15 ans plus tard, la rigueur de notre système positionne avantageusement nos industries sur les marchés domestiques et extérieurs.»

— PASCAL DÉSILETS

Président-directeur général, Fromagerie L'Ancêtre **UN PREMIER TERME VALORISANT**

Fromage fermier officiellement reconnu

L'année 2021 a vu enfin le projet de Fromage fermier aboutir. Durant les mois de mai et juin, le projet de Règlement ministériel sur les termes valorisants a été soumis à la consultation pour une période de 45 jours, ce qui a permis de le bonifier. Au début de l'automne, le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) a pris le relais comme porteur du projet à la demande du groupe initiateur, l'Association des fromagers artisans du Québec (AFAQ). Notre équipe a accompagné les porteurs du projet pour franchir les différentes étapes d'analyse et de vérification par notre comité technique et notre Comité d'accréditation (CAEQ), avant de soumettre le projet final de la Norme du terme valorisant Fromage fermier au Conseil.

Le Conseil a soumis au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) la recommandation d'adopter le projet de règlement autorisant le terme valorisant Fromage fermier et définissant les normes de la production de ces produits. Le Règlement sur les termes valorisants incluant la Norme du terme valorisant Fromage fermier est entré en vigueur le 30 décembre 2021. Notre équipe a travaillé à l'élaboration de la stratégie de mise en place et de déploiement de ce premier terme valorisant.

Ce projet a permis de consolider les liens avec différents groupes de la filière laitière tels que: l'AFAQ, le CILQ, le Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ), le MAPAQ, et l'organisme de certification Québec Vrai.

IGP

Agneau de Charlevoix

Nous avons eu des discussions avec les parties prenantes pour mettre à jour la signature visuelle de l'appellation et pour définir les actions de promotion à mettre en place. Deux éleveurs d'agneaux et une productrice transformatrice sont toujours engagés dans cette IGP.

AS

Fromage de vache de race Canadienne

Au cours de l'année 2021, l'Association de mise en valeur de la race bovine Canadienne a réalisé une étude d'opportunité afin d'entamer une réflexion sur l'inclusion du lait de consommation au sein de l'appellation existante. La réflexion au sein du groupe porteur se poursuivra en 2022. Deux producteurs laitiers et deux fromageries sont toujours engagés dans l'appellation. Six fromages portent à ce jour cette appellation de spécificité.

IGP

Maïs sucré de Neuville

Nous avons eu plusieurs échanges avec le groupe porteur à propos de la révision de certains points du cahier des charges, de la mise en place des stratégies et outils de communication (promotion, logo) et de l'amélioration continue des activités de surveillance de l'appellation. Sept producteurs et productrices agricoles sont engagés dans la certification de l'appellation IGP Maïs sucré de Neuville.

IGP

Cidre de glace du Québec

Dix producteurs et productrices de cidre sont engagés dans la certification de l'IGP Cidre de glace du Québec. Plus de trente produits portent cette appellation, tous millésimes confondus, depuis la première année de certification, soit 2014.

Au cours de l'année 2021, un changement a été porté à l'appellation IGP Cidre de glace du Québec pour inclure la possibilité de commercialiser des produits non limpides à la suite d'une modification règlementaire.

Dans le but d'assurer le respect des directives sanitaires gouvernementales lié à la COVID-19, les séances du comité d'agrément pour le Cidre de glace du Québec ainsi que le Vin du Québec et le Vin de glace du Québec ont été maintenues, mais dans une approche respectant ces directives.

18

IGP

Vin de glace du Québec et IGP Vin du Québec

Nous avons entrepris des échanges plus soutenus avec les nouveaux membres de la direction du Conseil des vins d'appellation du Québec (CVAQ) afin d'assurer le maintien et le déploiement des deux appellations en plein essor et de planifier la stratégie des prochaines années. Ce groupe porteur nous a soumis une demande de modifications au Cahier des charges – IGP Vin du Québec; ces derniers seront analysés en 2022.

Douze vignobles sont engagés dans la certification de l'appellation IGP Vin de glace du Québec. Trente-deux produits portent cette appellation, tous millésimes confondus, depuis 2014, la première année de certification.

Trente-deux vignobles sont engagés dans la certification de l'appellation IGP Vin du Québec. Plus de 485 produits portent cette appellation, tous millésimes confondus, depuis 2018, la première année de certification.

Acerum du Québec

PROJET EN COURS

Le comité technique a poursuivi son analyse de la demande de l'IGP Acerum du Québec en collaboration avec le groupe requérant, l'Union des distillateurs de spiritueux d'érable (UDSÉ). Compte tenu de la situation sanitaire, le Conseil n'a pas pu organiser de visites en entreprises avec tous les membres du comité. Toutefois, il en a profité pour innover et tester une nouvelle formule, à savoir la réalisation de trois courts vidéos dans des entreprises requérantes dans le Bas Saint-Laurent. Cette tournée a permis de visiter les installations de ces entreprises situées à des étapes différentes de leur développement de produits et d'échanger avec les distillateurs et les membres du groupe demandeur sur leur projet d'appellation.

Par la suite, une dégustation de produits a été organisée pour le comité technique afin d'orienter l'analyse de la demande sur une expérience commune de dégustation. L'analyse du cahier des charges et du plan de contrôle se poursuivra en 2022.

Spiritueux 100% Québec

PROJET EN COURS

Au début de 2021, le Conseil a fait une présentation au comité « grain à la bouteille » de l'Union québécoise des microdistilleries (UQMD) sur les appellations et sur l'état des lieux de la demande d'appellation reçue l'année précédente. Par la suite, les distillateurs ont travaillé sur des enjeux complémentaires et prennent le temps de réfléchir aux meilleurs outils et stratégies qui pourront servir leurs problématiques.

Rayonnement et relations avec la clientèle

Pour mener à bien sa mission d'informer ses publics cibles, le Conseil déploie divers moyens pour faire connaître la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants* et le système québécois de reconnaissance et de contrôle des appellations.



Nous avons revu notre positionnement et notre stratégie de marque afin d'orienter nos différentes actions de communication et de mieux agir par rapport aux enjeux stratégiques, notamment ceux en lien avec la notoriété et la compréhension.

Ainsi, le Conseil informe le gouvernement du Québec, l'industrie bioalimentaire, les agents et agentes de développement, les institutions d'enseignement, les médias et les consommateurs et consommatrices des différents aspects liés aux appellations et aux termes valorisants.

Créé en 2020, le Pôle de services à la clientèle a joué un rôle important en 2021 pour la consolidation du volet rayonnement des appellations réservées et de celui des relations avec la clientèle. Il a continué de structurer ses interventions autant à l'interne, en collaborant avec les différents services du Conseil, qu'à l'externe, en forgeant des liens avec les parties prenantes.

Une stratégie de marque actualisée

Alors que la plateforme de marque et le site Web ont été revus en 2020, la réflexion sur l'image de marque du Conseil a été poussée plus loin en 2021. Nous avons revu notre positionnement et notre stratégie de marque afin d'orienter nos différentes actions de communication et de mieux agir par rapport aux enjeux stratégiques, notamment ceux en lien avec la notoriété et la compréhension.

Grâce à cette réflexion sur le positionnement, nous avons élaboré une première stratégie de contenu numérique pour promouvoir la valeur ajoutée des appellations auprès de nos différentes clientèles et engager la discussion avec elles. Pour mener à bien cette stratégie, nous avons conclu une entente avec Aliments du Québec pour soutenir une campagne de valorisation des appellations plus audacieuse pour 2022 et 2023.

Plus de collaborations et d'outils

Notre souci de développer une plus grande collaboration avec les groupes porteurs des appellations aura également teinté nos actions de communication en 2021. Ce travail d'équipe a porté fruit. En effet, nous avons collaboré avec le Conseil des vins d'appellation du Québec pour la rédaction d'une brochure sur l'IGP et soutenu une activité dans le cadre de La Grande Presse pour valoriser l'IGP Cidre de glace du Québec. Nous avons aussi organisé une première initiative de promotion de l'IGP sur Facebook avec les Producteurs de cidre du Québec. À cela s'ajoutent différentes rencontres de réflexion avec les groupes actuels sur la promotion et la valorisation des appellations. Nous avons poursuivi notre étroite collaboration avec notre partenaire principal, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec, pour soutenir les groupes porteurs par l'entremise du programme d'aide en place.

Nous avons également créé de nouveaux outils d'information à propos des appellations, soit un guide et deux fiches d'information adaptées pour les différents groupes de détaillants et de producteurs. De plus, nous avons monté une dizaine de présentations personnalisées.

Notre Pôle de services à la clientèle a continué de s'adapter afin de répondre plus efficacement aux questions de plus en plus nombreuses de la communauté et de l'industrie. Nos spécialistes ont travaillé ensemble pour créer des fiches internes pour aider à offrir des réponses claires, structurées et toujours plus complètes sur des sujets variés et souvent complexes.

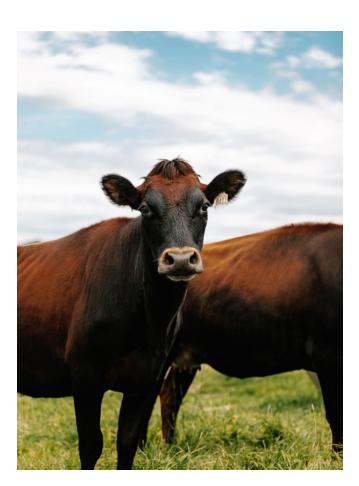
« Si l'appellation biologique permet d'informer la clientèle d'une façon juste et transparente, la bonne compréhension des normes par tous les acteurs, à chaque étape de la chaîne, est essentielle à la valeur ajoutée de ce mode de production. J'ai été à même de constater les efforts du CARTV pour y arriver dans la dernière année. L'équipe a notamment fait preuve de proactivité et de dynamisme dans le projet de révision du Guide des bonnes pratiques à l'intention des détaillants. L'outil est complet et promet d'être très utile pour notre secteur et même toute l'industrie! »

— JANICK BOUDREAU

Directrice sécurité alimentaire, Métro-Richelieu Inc.

Plateformes d'information

Un des mandats du Conseil est de gérer et de permettre l'accès aux données relatives aux appellations réservées pour l'ensemble de la province. Pour ce faire, différents outils de collecte et de diffusion de ces données ont été mis en place depuis plusieurs années. Ces interfaces sont destinées à différents utilisateurs : consommateurs et consommatrices, les décisionnaires et toutes les différentes entreprises concernées.





Sites Web

Alors que le site Web du Conseil a subi une refonte complète en 2020, son amélioration s'est poursuivie en 2021 avec la création d'une section « Blogue ». Ce nouvel ajout vise à regrouper au même endroit différents articles vulgarisant le rôle des appellations et mettant en valeur les producteurs et productrices. Cette création de contenu, combiné à la nouvelle interface dynamique et adaptative, a diversifié l'utilisation faite du site par les visiteurs. En effet, le nombre de visites provenant de téléphones mobiles et de tablettes a augmenté de façon importante, respectivement près de 50% et de plus de 80%. Le temps moyen passé sur nos pages en général a également augmenté d'un peu plus de 50 % par rapport à 2020, ce qui est un indicateur de l'efficacité de l'interface de navigation modernisée et de la pertinence du contenu du site pour nos cibles.

La fréquentation du site Web a cependant connu une baisse. Le nombre de vues uniques a diminué de 30 % par rapport à 2020. Ainsi, les pages de notre site ont été vues 38 275 fois comparativement à 56 030 fois l'année précédente. Le nombre d'utilisateurs a aussi connu une légère baisse: 23 414 comparativement à 24 504 en 2020. Ces indicateurs illustrent l'importance de continuer notre travail non seulement pour améliorer le référencement du site dans les moteurs de recherche, mais aussi pour soutenir la notoriété des appellations et du Conseil.

L'équipe du Conseil a également entrepris la refonte complète du site Web du Comité d'accréditation en évaluation de la qualité, qui voyait son infrastructure devenir désuète et répondre de moins en moins aux besoins de sa clientèle. Ce nouveau site sera lancé au premier trimestre 2022.

Systèmes d'information

Les interfaces du Conseil constituent une source de référence non seulement pour le secteur agroalimentaire, les ministères et organismes publics, mais aussi pour les consommateurs et consommatrices. Elles sont d'incontournables outils d'aide à la décision. Le Conseil s'efforce d'assurer son amélioration continue, sur les plans de la technologie et du contenu, afin de permettre à tous d'accéder à un portrait juste et actualisé du secteur des appellations, et ce, en tout temps.

L'automatisation du Système d'information sur les produits agroalimentaires biologiques (SIPAB) se poursuit Le SIPAB est une base de données essentielle à nos systèmes d'information pour les produits biologiques. C'est à l'aide de cette base de données que sont alimentés le Répertoire des produits biologiques certifiés du Québec, destiné aux consommateurs et consommatrices, et le Portail Bio Québec, présentant les statistiques et le portrait de l'évolution du secteur. Pour améliorer l'expérience sur ces plateformes, le Conseil a poursuivi ses investissements afin de rendre d'abord la base de données encore plus fiable et plus rapide pour sa mise à jour. Pour y arriver, nous avons développé un outil d'aide à la saisie de données et avons mis en place les premières pierres pour bâtir un système d'échange d'informations automatisé entre notre environnement informatique et celui de nos partenaires. Nous gardons également le cap vers une

Notons que le Portail Bio Québec a vu son nombre d'utilisateurs augmenter à 6400 soit près de 20% de plus par rapport à 2020. Au total, le site Web a reçu 21850 vues uniques au cours de l'année.

amélioration de l'interface du Répertoire et du Portail.

Projet pilote avec Les Producteurs de lait du Québec

Le Conseil a travaillé en 2021 à lancer un projet pilote sur l'établissement d'un mécanisme de prévision de la production de lait biologique. Étant une autorité indépendante, le Conseil possède des informations sur les statuts à l'égard des produits biologiques, de la période de conversion et de l'année qui précède la certification du champ et du lait en provenance de tous les certificateurs œuvrant au Québec. Après l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information, nous avons mis en place un procédé d'échange de données avec nos partenaires, les Producteurs de lait du Québec et le Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec.

ACCRÉDITATION

Des services bonifiés et une amélioration continue

Le Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ) est le service d'accréditation du Conseil. Il a comme rôle fondamental de s'assurer de la compétence et de l'impartialité des organismes de certification. Les méthodes de travail du CAEQ sont reconnues par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la Commission européenne et le Servicio nacional de sanidad, inocuidad y calidad agroalimentaria (SENASICA) du Mexique.



Son expertise garantit au Conseil et à ces autorités la transmission des informations nécessaires pour prendre une décision éclairée sur l'accréditation et la surveillance des activités des organismes de certification visés.

L'année 2021 fut riche en développement pour le CAEQ. Alors qu'il a poursuivi l'adaptation de ses techniques d'audit à distance en raison des restrictions sanitaires. le comité a mené plusieurs actions pour bonifier ses services et mieux répondre aux besoins de la clientèle. D'abord, la refonte complète du site Web du CAEQ, amorcée en 2021, offrira à ses clientèles une navigation facilitée et une information plus accessible. La livraison de ce nouveau site Web est prévue pour le 1er trimestre 2022. Ensuite, le comité a signé une entente avec une entreprise québécoise spécialisée dans les audits. Nous serons désormais en mesure de mettre à la disposition de notre clientèle des spécialistes en audit pour compléter notre équipe en cas de besoin. Le CAEQ a également agrandi son équipe en accueillant une nouvelle professionnelle en la personne de Rachel Agricole. Spécialisée en implantation de systèmes de qualité et de salubrité alimentaire, Rachel est formée en tant qu'auditrice. Elle sera un appui indéniable dans l'évaluation des organismes de certification.

Au cours de l'année 2021, le CAEQ a reçu l'équipe d'audit du Vérificateur général du Québec. Cet audit a conduit à la révision des exigences du Conseil (et donc du CAEQ) sur l'échantillonnage. Un projet pilote à ce sujet sera amorcé en 2022. La collaboration avec le MAPAQ a également été renforcée pour soutenir cette amélioration. Nous avons également reçu la visite de la responsable d'audit de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) responsable de gérer le Régime Bio-Canada (RBC). L'ACIA a en effet audité l'équipe du CAEQ pour s'assurer du maintien de nos compétences et de notre conformité selon les exigences de la norme ISO 17011 et du RBC.



Poursuite de partenariats à l'extérieur de la province

Notre collaboration avec l'ACIA s'est poursuivie en participant notamment à une réunion annuelle avec leurs équipes pour discuter des enjeux rencontrés et à venir pour le Régime Bio-Canada. De plus, nous avons participé à la réunion des organismes de certification et d'accréditation reconnus par la Commission européenne en vue de l'application de la nouvelle norme biologique européenne au 1er janvier 2022. Finalement, comme membre d'Inter American Accreditation Cooperation (IAAC), une association d'organismes d'accréditation des Amériques, nous avons été appelés à analyser et à voter les résolutions de notre regroupement régional par courriel ou lors de son assemblée générale. Nous avons également participé à un panel organisé par l'Asociación Civil Certificadoras Aprobadas en México (ACAMEX) et intitulé «L'accréditation, l'autorisation et/ou l'agrément des organismes de certification face aux mises à jour de la règlementation au Mexique, en Europe, aux États-Unis et au Canada».

Les faits saillants

audits d'établissement, dont 1 pour le renouvellement d'une accréditation et 7 pour le maintien de celles-ci.

 audits en tant que témoins pour observer le travail des inspecteurs des organismes de certification sur le terrain.

plaintes contre des organismes de certification.

« Nous sommes très satisfaits des coûts d'accréditation [offerts par le CAEQ] qui nous permettent d'offrir des tarifs compétitifs et durables à nos opérateurs. Nous apprécions également la disponibilité des auditeurs qui parlent notre langue ainsi que leur ouverture à analyser une partie de la documentation en espagnol [...] Le personnel impliqué dans la certification a une approche pratique et amicale et s'est montré ouvert à notre vision sur les règlements et l'interprétation de ceux-ci par les opérateurs. »

- MAURICIO SOBERANES

Directeur général, Metrocert, Mexique

Conseil, comités d'experts et équipe

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants est constitué d'un Conseil qui s'appuie sur le travail de plusieurs comités d'experts. Ce Conseil, composé de 9 personnes représentant tous les maillons du secteur agroalimentaire québécois, s'est réuni virtuellement quatre fois et il a été consulté huit fois par voie électronique au cours de l'année 2021. Une quarantaine d'autres personnes participent à la demande aux travaux de plusieurs comités consultatifs formés pour appuyer le Conseil dans son travail, le faisant bénéficier de leurs expertises et expériences respectives*

Réunions du Conseil et des comités d'experts en 2021

	RÉUNIONS VIRTUELLES	CONSULT. ÉLECTRONIQUES
Conseil du CARTV	4	8
Comité d'accréditation	6	4
Comité d'impartialité	1	_
Comité de surveillance	3	-
Comité des normes biologiques	1	-
Comité Fromage fermier	2	2
Comité Acerum du Québec et Spiritueux 100% Québec	1	2

28

Membres du Conseil au 31 décembre 2021

PASCALE TREMBLAY

Présidente-directrice générale Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

JEAN-PIERRE POTELLE
Représentant des producteurs de produits contenant de l'alcool
Vigneron et producteur de cidre,
Domaine Cartier-Potelle

ANDRÉ MICHAUD
Représentant des organismes
de certification
Vice-président de l'Organisme de
certification Québec Vrai

CHRISTINE JEAN

Représentante des transformateurs Vice-présidente, Services techniques et réglementaires, Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)

JANICK BOUDREAU

Représentante des distributeurs Directrice Sécurité alimentaire chez Metro inc.

CATHERINE ST-GEORGES

Représentante des producteurs agricoles Conseillère à la commercialisation à l'Union des producteurs agricoles (UPA)

PIERRE-ALEXANDRE BLOUIN

Représentant des détaillants Président-directeur général de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA)

FRANÇOIS DÉCARY

Représentant des consommateurs Directeur général de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Appalaches-Beauce-Etchemins

JEAN-CLAUDE DUFOUR

sociétés en pratique privée

Membre nommé par le gouvernement du Québec Consultant expert et administrateur de

Équipe permanente au 31 décembre 2021

PASCALE TREMBLAY

Présidente-directrice générale

STÉPHANIE DUFOUR

Directrice générale adjointe

VINCENT VILELA

Adjoint exécutif Directeur de l'accréditation

NAIRA MKRTCHYAN

Secrétaire du Conseil

Agente d'assurance qualité

JEANNINE OKMENI

Directrice adjointe de l'accréditation Adjointe d'évaluation de la conformité

NICOLAS BOURQUE

Coordonnateur à l'information -Surveillance

LILAS BOULOUM

Agente de surveillance - Inspectrice

GENEVIÈVE ARSENAULT

Agente de surveillance - Inspectrice

MATHILDE NOËL

Agente de surveillance - Inspectrice

CHANTAL MARTEL

Adjointe administrative

GUYLAINE PRUNEAU

Adjointe à l'informatique et aux communications

MARJOLAINE MONDON

Coordonnatrice de projets

SUZANNE CAZELAIS

Coordonnatrice relations clientèles

SARAH BOUCHER

Responsable des communications

RACHEL AGRICOLE

Agente d'évaluation de la conformité

^{*} Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants tient à remercier toutes les personnes ayant participé aux travaux de son Conseil et de ses divers autres comités et dont le mandat a pris fin en 2021.

Comités d'experts actifs en 2021

COMITÉ D'ACCRÉDITATION

Danielle Brault Julie Fréchette Stéphane Gagnon Clémentine Gombart

COMITÉ D'IMPARTIALITÉ

Pascal Daigle François Lambert Arouna Wabi

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Pascale Tremblay
François Lambert
Me Jean-Pierre Lévesque
Daniel Tremblay

COMITÉ DES NORMES BIOLOGIQUES

Danielle Brault
Jean Duval
François Labelle
Yveline Martin
Nicolas Turgeon

COMITÉ IGP-ACERUM DU QUÉBEC ET IGP-SPIRITUEUX 100 % QUÉBEC

David Bérubé Luc Bordeleau Stéphane Denis Jean Sébastien Michel Véronique Rivest

COMITÉ IGP-VIN DU QUÉBEC ET IGP-VIN DE GLACE DU QUÉBEC

Benoit Beaudet Gaëlle Dubé Édith Ducharme Nadia Dufour Jérémie d'Hauteville

COMITÉ TERME VALORISANT – FROMAGE FERMIER

Yannick Achim Idriss Ettabaâ Martin Gilbert



Ressources financières

Les revenus du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants se sont chiffrés à 1 827 093 dollars pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Ces revenus étaient constitués, d'une part, d'une subvention de fonctionnement de 1003 000 dollars provenant du MAPAQ. Les diverses activités du service de l'accréditation ont de plus généré des revenus de l'ordre de 764 556 dollars.

Les dépenses pour l'exercice se sont chiffrées à 1 826 801 dollars.

Les salaires constituent le poste de dépenses le plus important de l'organisation. Pour en savoir plus, consulter les états financiers 2021 sur le site Internet du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, dans la section Documentation / Rapports annuels.



